

ÉCOLE



maternelle



élémentaire

HIERES SUR AMBY

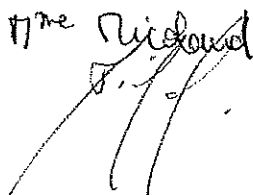
ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

Annexe 5 - CONSEIL D'ÉCOLE N°1

PROCÈS-VERBAL

	PRESENT	EXCUSE	
Directeur de l'école - Président : Mme Buttarello	X		
Maîtres de l'école			
Mme Micolaud	X		
Mme Vautrin	X		
Mme Puech	X		
Mme Chirol	X		
Mme Poiss	X		
Mme Pouilly	X		
Mme Piegay		X	
Mme Bollinger		X	
Représentant du R.A.S.E.D. :			
Représentants des parents d'élèves titulaires			
Mme Reynaud		X	suppléants assurant un remplacement
Mme Mouillard	X		
Mme Madhjoub	X		
Mme Morisco		X	
Mme Brero		X	
Mme Anciaux		X	
Mme El Amine	X		
Mr Creusot	X		
Mr Cusimano	X		
Mme Garcia	X		
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Mr Montard		X	
Maire de la Commune : Mr Chollier	X		
Conseiller Municipal : Mme Antoine	X		
Conseiller Municipal :			
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : Mme Germain		X	
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>			
Membre du R.A.S.E.D. : Mme Ravet, psychologue scolaire	X		
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M. Mme Bernard	X		
Coordinatrice des TAP : Mme Cadier	X		
Sou des écoles : Mme Madhjoub	X		
Enseignant de langues vivantes :			
Maître de l'E.L.C.O. :			
Personne invitée :			

Procès-verbal établi le 8 novembre 2018

Le Président, Directeur de l'école, Mme Buttarello,  
Le Secrétaire de séance,


## PLAN

1 - Fonctionnement de l'école	2 – Les actions pédagogiques	3- Les partenaires:	4- Les questions de parents
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Installation des représentants des parents d'élèves</li> <li>- Règlement intérieur et chartes</li> <li>- Organisation pédagogique de l'école</li> <li>- Sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Projet d'école</li> <li>- Les évaluations nationales</li> <li>- Aides aux élèves</li> <li>- Activités pédagogiques complémentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le périscolaire</li> <li>-Les associations de parents</li> </ul>	

### 1.Fonctionnement de l'école

- Installation des représentants des parents d'élèves

Le vendredi 12 octobre, vous avez voté pour élire les représentants des parents d'élèves.

Circulation des informations : coordonnées des parents d'élèves délégués collées dans le cahier de liaison des élèves. Les parents d'élèves communiqueront par mail aux autres parents de l'école.

Taux de participation d'environ 43 %.

Inscrits: 204

Votants : 88

Bulletins nuls : 6

Suffrages exprimés : 82

Classe de Mme PUECH	Mmes MOUILLARD, ANCIAUX, REYNAUD et MADHJOUR
Classe de Mme CHIROL	
Classe de Mme POLIS	Mmes MORISCO, BRERO, EL AMINE et GARCIA Mrs CREUSOT et CUSIMANO
Classe de Mme BUTTARELLO/POUILLY	
Classe de Mme MICOLAUD/FAURE	
Classe de Mme VAUTRIN	

*Merci aux parents qui ont aidé à préparer le matériel de vote et à la tenue du bureau de vote.*

*Mme Buttarello fait un rappel sur les missions des parents délégués élus.*

- Règlement intérieur et chartes

- Le règlement a été écrit en s'appuyant sur la circulaire du 9 juillet 2014 rédigée par la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale.

- On y trouve en annexe la charte de la laïcité.

La charte de la laïcité explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'École.

- Et deux autres chartes : charte élève d'utilisation des outils informatiques de l'école et charte type d'usage des réseaux de l'internet et des services multimédias de l'école ,

- Une charte Bon usage d'internet est un document dont le but est de fixer les grands principes d'usage des matériels informatiques et services numériques mis à disposition par l'école.

- Nombre de votants :

OUI : 16

NON : 0

ABSTENTION : 0

Le règlement a été voté à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le site internet de la mairie en lecture pour les parents.

- Organisation pédagogique de l'école

**Les effectifs, les répartitions, l'équipe éducative 2018/2019**

Effectif à ce jour 8/11/2018: 151 élèves (50 élèves de maternelle et 101 en élémentaire)

enseignant	6 classes
Mme Puech	PS (15) / MS (10) 25
Mme Chirol	MS (5) / GS (20) 25
Mr Polis	CP 23
Mmes Buttarello/Pouilly	CE1 (16) /CE2 (9) 25
Mme Micolaud/Faure	CE2 (15) / CM1 (11) 26
Mme Vautrin	CM1 (15) /CM2 (12) 27

Parmi les enseignants il y a aussi Mme Pouilly qui assure le quart de décharge de Mme Buttarello les lundis.

Pour la prise de RDV avec Mme Buttarello, vous pouvez la contacter par téléphone, ne pas hésiter à laisser un message sur le répondeur. Les messages sont relevés à 8h20 et du temps de midi.

Parmi l'équipe pédagogique, on compte aussi les membres du RASED ( intervention du RASED : un enseignant et un psychologue scolaire), le médecin et l'infirmière scolaire.

RASED (Réseau d'aide aux élèves en difficultés) présenté par Mme Ravet :

Cette équipe se compose d'une psychologue scolaire (Mme Ravet : 04.74.88.48.87) et d'une maîtresse E (aide à dominante pédagogique), basée à Montalieu.

Ce réseau est là pour observer, prévenir et intervenir en aidant les élèves à travailler leurs attitudes face au travail et leur comportement en général ou en les aidant dans leurs apprentissages. Les enseignants peuvent faire appel au réseau. L'aide ré éducative est entreprise avec l'accord des parents. Les parents qui le souhaitent peuvent contacter la psychologue scolaire de leur plein gré.

Vous pouvez aussi rencontrer des aesh (accompagnant des élèves en situation de handicap) qui sont dans les classes et qui accompagnent et aident un enfant en situation de handicap (aide dans les apprentissages, dans l'autonomie, la méthodologie).

**Sécurité**

- Alerte incendie : un exercice fait courant octobre: tout s'est bien déroulé.

- (Plan particulier de mise en sûreté) : Ce plan prévoit des dispositions à prendre avant que ne survienne un incident et un protocole d'actions à avoir en cas d'incidents (Incident nucléaire, incident naturel, incident chimique, intrusion par exemple).

Un exercice d'entraînement de type intrusion a été fait le lundi 15 octobre avec un bilan à 11h30 avec les enseignants. Ces exercices permettent à tous de s'entraîner à la gestion de crise et ainsi d'acquérir les bons réflexes. Nous en avons aussi profité pour informer les élèves sur les types de risques, sur la marche à suivre pour se mettre en sécurité puis sur reconnaître les différents types d'alarme et réagir correctement suivant l'alarme.

L'éducation à la sécurité est une de nos missions. Le décret n°2006-41 du 11 janvier 2006, codifié dans les articles D. 312-40 à D. 312-42 du code de l'Éducation prévoit dans les établissements d'enseignement publics l'obligation d'assurer :

- une sensibilisation à la prévention des risques ;
- une information sur les missions des services de secours ;
- un enseignement des règles générales de sécurité.

Cette éducation à la sécurité est une éducation citoyenne qui se construit de l'entrée à l'école maternelle à la fin des classes de lycée.

**2. Les actions pédagogiques**

- Le projet d'école 2017-2020 (actions de l'année) a été présenté à tous les parents présents lors des réunions de rentrée des enseignantes.

Le projet d'école a 4 volets :

**Axe-1 : amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun.**

Nous allons sur les 3 ans développer les usages numériques au service des apprentissages et développer la sensibilité aux langues vivantes et l'ouverture aux cultures. Pour ce faire, nous faisons un appel aux parents avec une langue maternelle autre que le français pour nous faire découvrir sa langue, lire une histoire connue des

enfants en langue maternelle.

### **Axe 2 : parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducatif de santé)**

L'équipe enseignante a mis en place une chorale, elle va apprendre à prendre soin des autres en organisant une journée Apprendre à Porter Secours chaque année, développer l'esprit critique des élèves et leur faire acquérir des compétences pour la vie en société ( grand travail sur les émotions, continuer d'utiliser les messages clairs dans les classes élémentaires, participer à une semaine de la coopération, participer à des marchés du savoir). Les classes d'élémentaire ont élu leurs délégués et des conseils de délégués seront organisés au minimum un par trimestre.

Cette année 5 classes participent à des sorties espace naturel sensible (faune et flore des milieux humides, les haies, flore des prairies, faune et flore des milieux forestiers).

### **Axe 3 : Réponse aux exigences d'une école inclusive.**

Développer la coopération entre élèves (apprendre à faire du tutorat, semaine de la coopération)

### **Axe 4 Vie scolaire (relation avec les familles, communication, partenariats)**

Poursuivre l'ouverture de l'école aux familles à travers des portes ouvertes et aux invitations à participer aux activités sportives et culturelles.

Ces actions ne se feront pas toutes en un an mais sur trois ans. C'est un travail sur du long terme.

#### ▪ **Les évaluations nationales**

Des évaluations en français et mathématiques ont concerné tous les élèves de CP, CE1 et sixième. L'objectif est de fournir aux enseignants des éléments permettant d'organiser leur action pédagogique et de soutenir au mieux tous les élèves dès le début de l'année scolaire.

En début de classe de CP, les professeurs ont pu apprécier, d'un point de vue individuel et collectif, les acquis du cycle 1 sur lesquels ancrer les apprentissages en début d'école élémentaire. Ces évaluations seront complétées par un bilan intermédiaire en milieu d'année scolaire.

En début de classe de CE1, l'évaluation a donné aux enseignants un bilan des compétences liées à la lecture, à l'écriture et à la numération.

Ces évaluations sont accompagnées de documents qui fournissent des pistes pour l'analyse des résultats des élèves et des suggestions d'actions pédagogiques en classe au regard des possibles origines des difficultés repérées.

Les enseignantes ont rencontré des parents et restent disponibles pour recevoir d'autres parents à ce sujet.

#### • **Aides aux élèves**

- Aide dans la classe : différenciation par la longueur/la difficulté/le support puis avec des temps de remédiation par petits groupes dans la semaine (revoir les notions vues dans la semaine).

- PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) : Cette aide sert à résoudre une difficulté ponctuelle dans la classe pendant un temps donné.

- Appel au RASED quand tout ce qui a été mis en place dans la classe et dans l'école n'a pas fonctionné. Généralement, le réseau travaille en groupe restreint dans la classe ou hors de la classe avec les mêmes outils ou autres. Ce réseau est là pour observer, prévenir et intervenir en aidant les élèves à travailler leurs attitudes face au travail et leur comportement en général ou en les aidant dans leurs apprentissages.

- équipe éducative : réfléchir en équipe (enseignant, psychologue scolaire, directrice, parents, professionnels qui suivent l'enfant) sur les aides à mettre en place dans la classe, dans l'école et peut-être réfléchir à une orientation vers des professionnels de la santé.

- Stage de remise à niveaux pour les CM1 et CM2 en avril et juillet, août : revoir des notions qui peuvent être résolues en une semaine.

### **APC : Activités pédagogiques complémentaires.**

A compter de cette rentrée, les **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)** sont dédiées à la mise en œuvre d'activités relatives à la **maîtrise du langage et à la lecture**. Pour ce faire, l'équipe enseignante propose des ateliers pour développer le goût de lire, pour mieux connaître les livres, pour les engager dans des échanges sur les lectures réalisées, pour travailler la lecture à haute voix. Les élèves apprennent à apprendre à comprendre des lectures et apprennent à les raconter. Tous les élèves vont y participer.

### **3. Les partenaires:**

#### **Le périscolaire :**

La coordinatrice Mme Cadier et la directrice Mme Buttarello vont se rencontrer très prochainement pour travailler sur le PPMS (mise en sûreté) lors des temps périscolaires.

#### **La mairie :**

Elle propose à l'équipe enseignante de réfléchir au devenir des vélos du TAP, au matériel de signalisation routière puis au « projet école numérique » et enfin de se rencontrer pour faire un point sur le rangement de l'école aux veilles de vacances.

Monsieur le Maire et son adjointe remercient l'équipe enseignante des projets proposés depuis quelques années, la nouvelle équipe du sou des écoles pour son dynamisme et les parents d'élèves élus pour leur engagement.

Une réflexion sera aussi à faire entre mairie et équipe enseignante car la mairie propose les services de Mme Cadier, coordinatrice.

#### **Les associations de parents :**

##### **Le sou des écoles**

Mme Mahdjoub présente les différentes manifestations.

##### **Les parents d'élèves élus**

Ils proposent cette année de travailler ensemble (parents, mairie, enseignants) sur les projets ci-après : réflexion sur la mise en place d'une aire de jeux dans la cour de maternelle et réflexion aussi sur la sécurité des enfants et parents à pied autour de l'école et dans le village (la place du village et la montée de la cure).

Une rencontre parents élus et enseignants sera prévue autour de la loi Schiappa à la demande de certains parents inquiets.

Enfin, séparer les filles des garçons aux toilettes des maternelles n'est pas faisable d'un point de vue de surveillance.

### **4. Questions des parents.**

Cette question concerne la mairie. Il semble y avoir plusieurs parents nécessitant d'avoir la garderie jusqu'à 18h30. Est-ce que la mairie pourrait revoir cette possibilité ?

La mairie répond : Pour ouvrir la garderie jusqu'à 18h30, il faudrait qu'au moins 5 enfants soient présents jusqu'à cet horaire tous les jours de semaine pendant toute l'année scolaire. Les parents élus proposent de faire passer un sondage en direction des familles.

Pour finir, l'équipe enseignante remercie tous ses partenaires, mairie et associations de parents, pour cette année scolaire riche en dynamisme, projets et réussites.